

Pharmacie.ma

Tout savoir sur la pharmacie au Maroc

11 juillet 2019

Système d'approvisionnement pharmaceutique : le temps des "réformettes" est révolu !

Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

Dans le cadre des conférences-débats organisées régulièrement par la Chambre de commerce britannique (BritCham), la ville de Casablanca a abrité le 10 juillet 2019 une table ronde autour du thème "Système d'approvisionnement pharmaceutique au Maroc : un levier majeur pour l'accès aux soins".

Pour traiter cette thématique, la BritCham a fait appel au Pr Hicham Nejmi, secrétaire général du ministère de la Santé, M. Mahjoub Ahdi, chef de la Division de l'approvisionnement pharmaceutique au ministère de la Santé, M^{me} Pascale Gerbeau, pharmacienne responsable et directrice des affaires pharmaceutiques chez GlaxoSmithKline France, et M. Rachid Lamrini, past président du Conseil de l'Ordre des pharmaciens fabricants et répartiteurs (COPFR).

Tout en rappelant l'évolution qu'a connue le système d'approvisionnement dans le secteur public depuis la mise en service du dépôt

de Derb Omar à Casablanca en 1917 à la centralisation de la Division de l'approvisionnement en 2001, M. Mahjoub Ahdi a fait part à l'assistance des contraintes qui expliquent certaines défaillances du système d'approvisionnement pharmaceutique actuel.

De son côté, le Pr Nejmi estime qu'on ne peut atteindre les objectifs de la Politique pharmaceutique nationale qui sont l'accès, la qualité et l'usage rationnel des médicaments, sans une refonte globale du Système de santé. Pour le secrétaire général du ministère de la Santé,

le temps des "réformettes" est révolu. Il a aussi mis l'accent sur les points forts du système actuel d'approvisionnement, notamment l'adoption de l'achat groupé, la sous-traitance du transport, l'existence d'une Politique pharmaceutique nationale et l'existence d'un système de veille et de sécurité sanitaire. Il a aussi évoqué les insuffisances en matière d'information, en ressources humaines qualifiées et en planification.

Le Pr Nejmi considère que l'imminence de la généralisation de la Couverture sanitaire universelle, l'augmentation des





budgets alloués aux produits de santé et le développement du secteur pharmaceutique constituent des leviers importants permettant d'améliorer l'approvisionnement en médicaments. Il faut cependant revoir la réglementation des marchés publics qui ne prennent pas en considération les spécificités des médicaments et les autres produits de santé.

Le Pr Nejni a conclu sa présentation en vantant le mérite d'une "Centrale d'achat" placée sous la tutelle du ministère de la Santé et jouissant du statut d'établissement public disposant d'une autonomie administrative et financière. Cette Centrale devrait être dotée d'un système d'information performant. La bonne gouvernance, des procédures d'achat adaptées aux médicaments et un traitement spécifique des médicaments essentiels sont des éléments clés conditionnant la pérennité de cette Centrale d'achat.

"Le système d'approvisionnement pharmaceutique se caractérise au niveau mondial par le fait qu'au bout de la chaîne logistique, ce n'est pas un client que nous avons, c'est un patient. C'est la

raison pour laquelle le médicament n'est pas un produit comme les autres et l'on se doit de le fournir en quantité, en qualité et en temps voulu", a indiqué M^{me} Pascale Gerbeau.

Concernant les facteurs qui permettent d'avoir un système efficient, cette dernière a insisté sur «la nécessité d'avoir un alignement entre les besoins du marché et les capacités des laboratoires à fournir des médicaments».

La dernière présentation a été assurée par M. Rachid Lamrini qui a présenté à l'assistance les obligations et le champ d'action de chaque intervenant du secteur. Le point commun de tous ces maillons du circuit de distribution est la présence du pharmacien dont les prérogatives et les obligations sont définies par la loi 17-04, portant Code du médicament et de la pharmacie.

Le past président du COPFR a rappelé que l'accès aux médicaments ne peut se faire sans le respect strict du circuit de distribution légal. Ce circuit obligatoire permet de garantir la qualité, la sécurité et l'efficacité des médicaments tout en évitant la

contrefaçon.

M. Lamrini estime qu'un système d'approvisionnement ne peut être performant que si la responsabilité pharmaceutique est effective. Il estime également qu'il est primordial de mettre en place les mécanismes nécessaires pour réduire les ruptures de stock, garantir un transport de médicaments dans des conditions optimales, et rendre la procédure de rappel de lots plus efficace.

Ces quatre conférences ont été suivies par un débat qui a mis en évidence la nécessité de mutualiser les efforts de tous les intervenants pour améliorer le système d'approvisionnement pharmaceutique. Les différents intervenants du secteur devraient également conjuguer leurs efforts pour prévenir les ruptures d'approvisionnement. Quant au ministère de la Santé, il ne peut faire l'économie d'une révision des textes de loi pour éviter les dépassements. Il devrait également adopter des mécanismes garantissant la pérennité et le bon fonctionnement du circuit de distribution des médicaments.

[Cliquez ici pour télécharger la présentation de M. Rachid Lamrini](#)

Consulter d'autres pharmanews

www.pharmacie.ma